

N° SIRET : 20006759300364	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : CREUSE
Etablissement : LOCAUX NUS	Année 2020	Poste Comptable: TRESORERIE D'AUZANCES B
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n°1	Date d'Edition : 22/03/2021

DELIBERATION 2021-046
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 20/03/2021 à 8 heures 30

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	49
Nombre de suffrages exprimés	58
VOTES : Contre =0	Pour =58 Abstentions =0
Date de convocation :	11/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de MF.VENTENAT après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par PIERRE DESARMENIEN, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-43 904,00
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (400 786.64 - 478 202.74)	-77 416,10
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	33 512,10
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-7 574,38
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (838 692.94 - 719 235.05)	119 457,89
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-127 032,27
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (44 254.00 - 43 348.00)	906,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-6 668,38

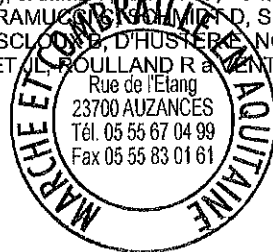
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	43 904,00

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM BERGER F, BERTHON L, BIGOURET JJ, BOUCHET E (suppléant ROUX Y), BOUDINEAU T, CHAUSSAT JL, CHEFDEVILLE S, CONCHON JC, CORDIER J, COTENTIN M, DESARMENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVIELLE G, GIRAUD LAJOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, GUYONNET G (suppléant CHADEYRON V), JAMME F, LAROSE C, LUQUET A, LUQUET L, MEANARD B, MICHON MH, MONTEIL P, MOREAU J, PAYARD C, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINLON C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCI G, SIMON D, SIMON F, SIMONET B (suppléante PICHOT N), SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOULINARD H, VENTENAT MF, VERDIER A, WELZER JP.
Excusés : BRUNET ML, DESCLON B, D'HUSTERE NOVAIS M, . Pouvoirs : GALINDO A, à VERDIER A, JOULOT JP, à ECHEVARNE C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, ROULLAND R à VENTENAT MF, VIALTAIX M, à DESGRANGES R, VERIGOULAY G à PLAS Y.

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
075 200067593-20210320-2021-046-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021